



**ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!**

**AMNISTIE
INTERNATIONALE** 

KHALED DRARENI, ALGÉRIE

**JETÉ EN PRISON
POUR SES ACTIVITÉS
DE JOURNALISTE**



KHALED DRARENI, ALGÉRIE

Le rêve de liberté et d'égalité du journaliste Khaled Drareni est le même que celui de nombreux Algériens et Algériennes. Lorsqu'ils sont descendus dans la rue en février 2019 pour exiger le respect de ces principes, Khaled les a rejoints.

Grâce à son travail de journaliste, il s'est efforcé de couvrir le mouvement de protestation du Hirak, qui défend la liberté et le respect des droits. Comme de nombreux jeunes de son pays, Khaled considère le Hirak comme une chance de construire une Algérie meilleure et plus juste.

Dès le début du mouvement, Khaled était l'un des premiers journalistes indépendants à couvrir les manifestations hebdomadaires. Lorsque des violences policières étaient commises, il veillait à en rendre compte. Il s'est ainsi retrouvé en conflit avec les autorités, qui l'ont pris pour cible, l'arrêtant à plusieurs reprises.

Le 27 mars 2020, Khaled a été arrêté alors qu'il couvrait une manifestation. Alors qu'il ne faisait que son travail de journaliste, il a été inculpé d'incitation à un attroupement non armé et condamné à deux ans de prison.

« **Pourquoi devrait-on renoncer à dire la vérité ?** » a souvent demandé Khaled. Effectivement, pourquoi ? Khaled est un journaliste déterminé à continuer à informer sur les réalités de son pays. Faisons le nécessaire pour qu'il puisse le faire.

MONTREZ À KHALED QUE VOUS ÊTES À SES CÔTÉS

ENVOYEZ VOS MESSAGES À L'ADRESSE :

Mohamed Khaled Drareni
Établissement Pénitentiaire de Koléa
Cell Number : 222 44
42003 Koléa, wilaya de Tipaza
Algérie

Publiez une photo de vous accompagnée du message **#FreeKhaledDrareni** et identifiez **@AmnistieCA** sur vos comptes Twitter et Instagram. N'oubliez pas d'identifier **@khaleddrareni** sur Twitter et **@Khaled.Drareni** sur Instagram.

Décembre 2020
Index : MDE 28/2581/2020 French
Photo au recto : © DR
Programmation du script : © David Hunter
Photo au verso : © DR

